



DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE D'ARZANO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 2 NOVEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le deux du mois de novembre , à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Yhuel à Arzano, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Anne BORRY, Maire d'Arzano.

Etaient présents : BORRY Anne, EVENNOU Jean-Luc, LE ROCH Marie-Françoise, HELOU Annie, GUEGUIN Gisèle, PHILIPPOT Gontran, TANGUY Patrick, CLAVIER Nathalie, VALEGANT Jacques, LUCHIER-TANGUY Sandrine, DE MOUCHERON Cosme, DE PENFENTENYO Aude

Absents : LE GLEUT Jean-Paul, ayant donné procuration à VALEGANT Jacques ; CORDROC'H Jacques, ayant donné procuration à EVENNOU Jean-Luc ; LAVISSE Clotilde ayant donné procuration à BORRY Anne.

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de votants
15	12	15

Secrétaire de séance : GUEGUIN Gisèle

Date de convocation : 23/10/2020

Date d'affichage : 03/11/2020

Objet de la délibération : Adoption du Règlement Intérieur du Conseil Municipal

Madame le Maire rappelle que selon l'article 83 de la loi NOTRe du 7 août 2015 modifiant l'article L.2121-8 du CGCT, le règlement intérieur du Conseil Municipal devient obligatoire dans les communes de 1000 habitants et plus et doit être adopté par le conseil municipal dans les six mois suivant son installation.

La Commission Ressources du 14 octobre a travaillé sur le projet de Règlement Intérieur proposé au Conseil Municipal.

De ce fait, il est proposé au Conseil municipal de valider les termes du règlement intérieur et d'approuver son entrée en vigueur à compter de son adoption.

Madame le Maire précise que ledit règlement sera annexé à la délibération.

ENTENDU l'exposé de Madame le Maire,

VU l'article L 2121-8 du Code général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de la Commission Ressources du 14 octobre 2020,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

PREND ACTE des termes du Règlement Intérieur du Conseil municipal

ADOpte le Règlement Intérieur pour la mandature en cours

Vote : 15 voix pour

Pour extrait certifié conforme

Anne BORRY
Maire d'Arzano

